



DOSSIER DE PRESSE

« DIE-IN 2013 »

Mardi 2 juillet, à 18h30

Place de la Concorde – Paris

Quand les militants contre la peine de mort aux Etats-Unis,
s'allongent au sol en signe de soutien au mouvement
abolitionniste américain



« Die-In » - 2 juillet 2012 – Place de la Concorde
© Gilles Forhan – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France)

SOMMAIRE

- **Communiqué de presse de l'événement**

- **La peine de mort aux États-Unis**

- Dates clés
- Carte de la peine de mort sur les 12 derniers mois
- Des cas emblématiques : Hank Skinner, Charles Flores, Pablo Ibar

- **Les abolitionnistes américains**

- Portraits d'abolitionnistes : Kirk Bloodworth, Jerry Givens, Gouverneur Martin O'Malley, Michael Radelet
- Qui sont-ils ?

- **L'ACAT-France (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) et les associations qui soutiennent le Die-In**



« Die-In » - 2 juillet 2012 – Place de la Concorde
© Gilles Forhan – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France)



« DIE-IN »

**MARDI 2 JUILLET 2012 à 18h30
PLACE DE LA CONCORDE
RASSEMBLEMENT MILITANT CONTRE LA PEINE DE MORT AUX ETATS-UNIS,**

A CONTRE COURANT

Dans un monde où le courant abolitionniste se renforce, les Etats-Unis continuent à se faire remarquer par leur 5^{ème} place au palmarès des états exécuteurs!

Des progrès se font jour : après le Connecticut l'an dernier, c'est le Maryland qui a franchi le pas de l'abolition le 2 mai dernier, devenant le 18^{ème} état fédéré abolitionniste. Et c'est le gouverneur O'Malley qui, avec ténacité, a obtenu ce qu'il avait mis en chantier dès 2009. Son combat abolitionniste ne l'a d'ailleurs pas empêché d'être réélu en novembre 2012...

Mais, dans le même temps :

- la Californie a raté son entrée dans le camp abolitionniste,
- le Texas vole sans état d'âme vers la 500^{ème} exécution en 30 ans dont plus de la moitié sous la mandature de Rick Perry, lui attribuant ainsi le triste record du gouverneur qui aura signé le plus de mandats d'exécution de l'époque dite « moderne »,
- le gouverneur de Floride vient de signer une loi destinée à accélérer les procédures d'appel,
- le gouverneur de Caroline du nord, quant à lui, a signé une loi qui devrait permettre de lever le moratoire de fait dans son état.

Il est pourtant intéressant de constater que de plus en plus de membres de l'administration pénitentiaire et de responsables de la police doutent de l'efficacité de la peine de mort et deviennent abolitionnistes.

Il est tout aussi nécessaire d'entendre les familles de victimes qui refusent d'être utilisées pour justifier le recours à la barbarie : écoutons Bill Pelke parler de la sortie de prison de Paula Cooper, condamnée à mort à 16 ans pour avoir assassiné la grand-mère de Bill il y a 27 ans.

Nous devons donc continuer à dénoncer les régressions qui se font jour dans certains états.

Nous devons continuer à manifester en solidarité avec les abolitionnistes américains pour qu'un nouveau moratoire sur les exécutions soit prononcé par la Cour suprême.

Même si le rythme est décevant, soyons sûrs que l'abolition est en marche.

Dates clés

- 29 juin 1972 : La Cour suprême annule les législations de 40 Etats et suspend la peine de mort dans le pays. 629 condamnés à mort voient leur peine commuée.
- 2 juillet 1976 : Après révision des législations étatiques, la Cour suprême déclare certaines nouvelles lois sur la peine de mort constitutionnelles.
- 17 janvier 1977 : Gary Gilmore, en Utah, est le 1^{er} condamné exécuté depuis la décision de la Cour suprême.
- 1^{er} janvier 1988 : La peine de mort est réintroduite dans la législation fédérale.
- 29 juin-2juillet 1994 : 1^{ère} manifestation de veille et de jeûne des abolitionnistes américains.
- 20 juin 2002 : La Cour suprême déclare anticonstitutionnelle l'exécution des retardés mentaux.
- 1^{er} mars 2005 : La Cour suprême déclare anticonstitutionnelle l'exécution des délinquants mineurs au moment des faits.
- 25 septembre 2007 : La Cour suprême décide d'examiner la constitutionnalité de l'injection létale. Les exécutions sont suspendues.
- 16 avril 2008 : La Cour suprême valide la méthode de l'injection létale. Les exécutions reprennent.
- 6 mai 2008 : William Lynd, en Georgie, est le 1^{er} condamné exécuté depuis la décision de la Cour Suprême du 16 avril.
- 8 décembre 2009 : Kenneth Biros, en Ohio, est le 1^{er} condamné exécuté par une drogue unique.
- 9 mars 2011 : L'Illinois devient le 16^{ème} état abolitionniste.
- 25 avril 2012 : Le Connecticut devient le 17^{ème} état abolitionniste.
- 2 mai 2013 : Le Maryland devient le 18^{ème} état abolitionniste.
- Au 20 juin 2013 : 1336 exécutions depuis 1976, 16 depuis le début de l'année.

LA PEINE DE MORT AUX ÉTATS-UNIS

du 27 juin 2012 au 20 juin 2013



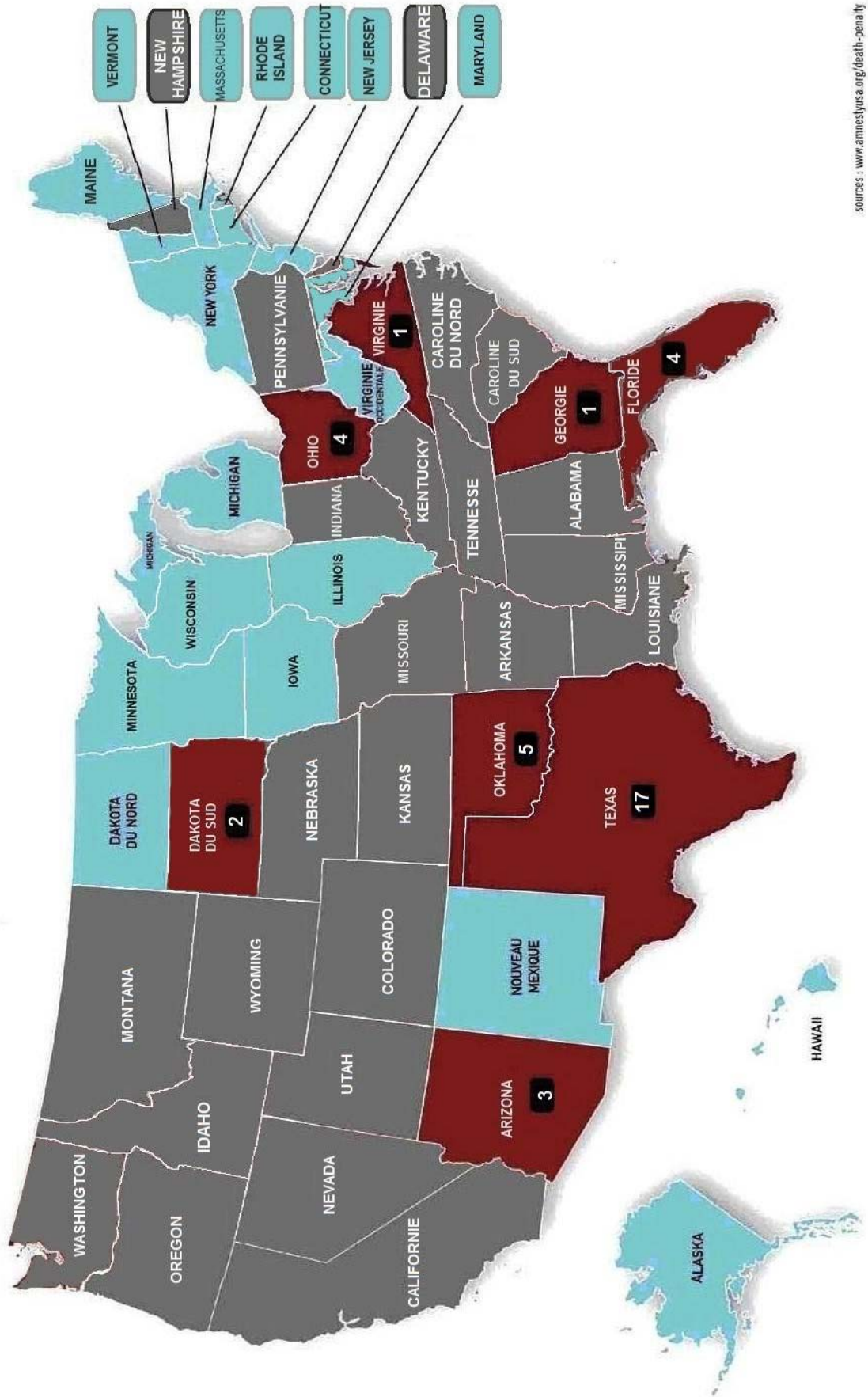
État ayant aboli la peine de mort (18)



État non abolitionniste n'ayant procédé à aucune exécution depuis juillet 2012



État non abolitionniste ayant exécuté depuis juillet 2012 et nombre d'exécutions



Des cas emblématiques

Hank Skinner



Hank Skinner, condamné à mort en 1995 au Texas pour le triple meurtre, deux ans plus tôt, de sa compagne et de ses deux enfants adultes, a toujours clamé son innocence. En juin 2012, il obtenait enfin la réalisation de tests ADN sur 40 scellés. À cette occasion, l'une des pièces les plus importantes – une veste d'homme – s'est avérée manquante.

Le 14 novembre 2012, le Procureur général publiait un communiqué indiquant que les tests pratiqués à ce jour renforçaient sa conviction de la culpabilité de Hank, alors même qu'un profil ADN inconnu partiel venait d'être trouvé.

À la suite de ces déclarations reprises par la presse, Rob Owen, l'avocat de Hank a vivement réagi :

«Nous trouvons inquiétant que le Bureau du ministère de la Justice ait jugé bon de publier les résultats partiels des analyses ADN et de présenter son opinion au tribunal alors que les tests ADN sont toujours en cours. Les résultats partiels qui ont été produits par la première série de tests ADN montrent qu'au moins une personne, autre que Hank Skinner et les victimes, aurait pu être présente dans la maison la nuit où les meurtres ont eu lieu.... Nous ne sommes pas en mesure de tirer de conclusions définitives quant à savoir si l'analyse de l'ADN a résolu les questions persistantes sur la culpabilité de Hank Skinner ou son innocence tant que l'ensemble des tests ADN n'est pas achevé.

Nous avons demandé de nouvelles analyses génétiques qui pourraient améliorer la qualité du profil ADN inconnu à partir de l'échantillon de moquette afin de permettre aux autorités de le soumettre au CODIS, la base de données nationale de données ADN, afin de chercher des correspondances. Nous avons également demandé de nouvelles analyses génétiques des taches sur le couteau, afin de développer davantage le profil d'identification génétique du troisième contributeur. Toutes les parties doivent faire tout en leur pouvoir pour s'assurer que le Texas ne va pas commettre une erreur irréversible. "

L'état du Texas ayant refusé de payer les derniers tests, un appel à lever des fonds a eu lieu et les sommes nécessaires ont été réunies.

Le 1er avril 2013, le ministère de la Justice et la défense ont signé un accord concernant les tests ADN mitochondriaux. Ceux-ci sont actuellement effectués par un laboratoire privé et sont payés par Hank. Les résultats de ces tests devraient être rendus publics en septembre 2013.

Charles Don Florès



Charles Flores est dans les couloirs de la mort du Texas depuis 1999, accusé d'avoir cambriolé et tué une sexagénaire blanche. Il a toujours clamé son innocence. Le procureur de l'époque à Dallas use d'intimidation, de violence et autres moyens pour envoyer Charles dans le

couloir de la mort malgré l'absence de preuves matérielles. Aucun élément relevé sur la scène de crime ne relie Charles à l'assassinat de Betty BLACK. Un autre homme, incarcéré dans une autre prison du Texas a, lui, signé des aveux complets en échange d'une sentence plus clémente et est aujourd'hui condamné à la prison à perpétuité.

Au printemps 2012, le secrétariat national s'est associé au groupe ACAT de Thonon-les-Bains, qui le parraine, pour la sortie française de son livre « Mon combat contre la mort ». Une partie des bénéficiaires aide Charles à payer ses frais d'avocats pour faire appel et tenter d'obtenir la révision de son procès. En décembre, un courrier de sensibilisation a généré un envoi massif à Charles de cartes postales de soutien et contribué à relancer les ventes du livre. Charles a envoyé une lettre au secrétariat national de l'ACAT en janvier 2013 : « *J'ai reçu des cartes postales de France (plus de 4000 !) et d'autres continuent d'arriver.... Il y avait des paquets entiers de cartes postales, c'était incroyable. On m'a permis de les garder et ça m'a rendu très heureux. S'il vous plaît, faites savoir à tout le monde à quel point je suis sensible à leur compassion et à leur bonté. Je ne peux pas exprimer à quel point cela me donne de la force de savoir que des milliers de gens pensent à moi et prient pour moi ! Merci à tous.* »

En juin 2012, La Cour suprême des États-Unis a rendu deux décisions en sa faveur, constatant l'incompétence des avocats qui l'ont précédemment défendu. Une nouvelle décision de la Cour Suprême du 28 mai 2013 va obliger le Texas à reconnaître que les prisonniers du couloir de la mort ont le droit constitutionnel d'évoquer l'inefficacité de la défense appel auprès de la cour fédérale; et que l'exception de juste cause reconnue dans le cas Martinez contre Ryan a force de loi au Texas

Pablo Ibar



Pablo Ibar est un citoyen espagnol de 41 ans dans les couloirs de la mort de Floride. Il a été condamné pour un triple meurtre commis en 1994. Il a toujours clamé son innocence.

Lors du 1^{er} procès en 1998, il était jugé avec un co-accusé, Seth Penalver. Le jury n'ayant pas réussi à se déterminer, un nouveau procès eut lieu en 2000 : les 2 hommes furent jugés séparément mais écopèrent de la même sentence.

En 2006, Seth Penalver obtint une révision de son procès et fut finalement acquitté en décembre 2012. Il est le 142^{ème} condamné à mort innocenté.

La famille de Pablo - son père Candido et sa femme Tanya - se bat pour obtenir une révision du procès de Pablo dans l'état qui a le plus fort taux d'erreurs judiciaires !

La Floride est également le seul état à ne pas réclamer l'unanimité sur un vote mettant en jeu la vie d'un être humain : la condamnation à mort de Pablo a été obtenue par 9 voix contre 3.

Portraits d'abolitionnistes

Kirk Bloodsworth



Il est le premier condamné à mort américain exonéré par l'ADN. Kirk Bloodsworth avait été condamné en 1985 pour agression sexuelle, viol, et meurtre au premier degré avec préméditation pour le viol et le meurtre en 1984 d'une fillette de neuf ans dans le Maryland. Même si cinq témoins oculaires l'avaient identifié avec la victime, il a toujours clamé son innocence lors de son

procès et pendant ses années de détention.

En 1992, pendant qu'il était en prison, Kirk Bloodsworth a lu un article sur le fait que les empreintes ADN avaient conduit à la condamnation d'un meurtrier. Espérant prouver son innocence, il a insisté pour que les preuves contre lui soient testées avec cette nouvelle méthode. Les tests ayant prouvé qu'il ne s'agissait pas de son profil génétique, il a été libéré en 1993. Mais il a dû attendre 2003 et l'identification de l'ADN du coupable pour être totalement disculpé.

Aujourd'hui, Kirk est un militant qui sillonne le pays pour raconter son histoire et défendre l'accès aux tests génétiques. Il était présent à la signature de la loi portant abolition de la peine de mort dans l'état du Maryland : « *Je suis heureux, j'ai tué la chose qui m'avait presque tué* »

Jerry Givens



En tant que chef des bourreaux de l'Etat de Virginie, Jerry Givens a exécuté 62 personnes. Un travail presque routinier, exercé pendant dix-sept ans.

Mais la foi de Givens dans le bien-fondé de la peine de mort est remise en cause en 1993. C'est la première fois qu'un détenu dans le couloir de la mort est innocenté grâce à son ADN. L'Etat de Virginie reconnaît alors son erreur. Givens, lui, s'interroge sur le système judiciaire : a-t-il exécuté des innocents sur la chaise électrique ? *"Si j'exécute un innocent, je ne vauds pas mieux que ceux du couloir de la mort."*

En 1999, Jerry Givens a été accusé de blanchiment d'argent, ce qu'il nie avoir fait. Il a alors perdu confiance dans le système. Il s'est aussi rendu compte qu'il a pu exécuter un innocent. « *Je suis content d'en être sorti. Moi-même j'ai subi un procès injuste, donc je me pose des questions sur les 62 personnes que j'ai exécutées. Peut-être l'un d'entre eux ou peut-être tous ont eu des procès injustes, je ne sais pas* », confie-t-il.

Depuis, Jerry est devenu l'un des opposants les plus farouches à la peine capitale.

Le gouverneur Martin O'Malley



Le 2 mai 2013, Martin O'Malley, gouverneur de l'état du Maryland, a signé la loi qui abolit la peine de mort dans son Etat, celui-ci devenant le 18^{ème} aux Etats-Unis à bannir la peine capitale de son arsenal législatif. Le gouverneur O'Malley s'était une première fois engagé en 2009 contre la peine de mort, qu'il juge *"intrinsèquement injuste"*, mais sa proposition de loi avait alors échoué. Sa prise de position abolitionniste n'a nullement empêché sa réélection en novembre 2010.

Pour ce catholique fervent abolitionniste, la peine de mort est *"inutile, inefficace. Elle n'agit pas contre les crimes violents"*.

« Avec la loi signée aujourd'hui, le Maryland a de fait mis fin à une politique qui a prouvé qu'elle ne marchait pas », a déclaré le bureau du gouverneur dans un communiqué. Il a notamment souligné que la peine de mort n'était pas dissuasive et qu'elle coûtait trois fois plus cher que la réclusion criminelle à perpétuité.

Michael Radelet



Michael Radelet est actuellement professeur au Département de Sociologie de l'Université du Colorado. Il a écrit et coécrit six livres et de nombreux articles sur des aspects variés de la peine de mort.

Il est connu pour ses études sur les condamnations erronées, ainsi que pour ses recherches sur les discriminations raciales dans l'application de la peine de mort.

Auparavant, il avait exercé à l'université de Floride.

Durant les 30 dernières années, Michael Radelet a travaillé avec des centaines de condamnés à mort, en particulier en Floride, et a passé les «dernières visites» avec 50 d'entre eux. Il est régulièrement sollicité pour témoigner devant des commissions comme en Illinois en 2000, lorsque le gouverneur d'alors, Georges Ryan, avait décrété un moratoire.

Il travaille aussi avec les familles de victimes d'homicide au Colorado.

Les abolitionnistes américains

Qui sont-ils ?

Aux États-Unis, la Coalition Nationale pour l'Abolition de la Peine de mort (NCADP) regroupe de nombreux mouvements et associations :

- des coalitions locales,
- des organisations de défense des droits de l'homme,
- des associations d'avocats,
- des instances et mouvements religieux (toutes religions confondues),
- des associations de familles de victimes.

Le mouvement du 2 juillet

Depuis 1994, des abolitionnistes américains assurent quatre jours de veille et de jeûne du 29 juin au 2 juillet devant la Cour Suprême fédérale, à Washington D.C.

Cette année, ils marqueront la 20^{ème} édition de cette manifestation



Fast & Vigil to Abolish the Death Penalty – 2012

Ces dates correspondent à deux décisions de la Cour suprême:

- le **29 juin 1972** : la Cour suprême estime la peine de mort appliquée de façon arbitraire et incohérente ; elle somme les États de réécrire leur code pénal. Plus de 600 condamnés à mort ont vu ainsi leurs peines commuées en prison à perpétuité.
- le **2 juillet 1976**: la Cour suprême prend acte des modifications des législations et autorise la reprise des exécutions

C'est en solidarité avec cette action que nos associations manifestent en France chaque 2 juillet le plus près possible de l'ambassade des États-Unis.

ACTION DES CHRETIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

L'ACAT-FRANCE



Qui sommes-nous ?

L'ACAT-France (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) est une ONG œcuménique de défense des droits de l'Homme. Fondée en 1974 et reconnue d'utilité publique, l'ACAT-France proclame l'éminente dignité de l'être humain.

Depuis sa création, 29 autres ACAT ont été créées à travers le monde. Toutes les ACAT sont regroupées au sein de la FIACAT (Fédération Internationale des ACAT), organisme qui a un rôle consultatif auprès du Conseil de l'Europe, des Nations-Unies et de l'Union Africaine.

La mission de l'ACAT-France

- Combattre la torture
- Abolir les exécutions capitales
- Protéger les victimes

Pour qui l'ACAT-France agit-elle ?

Pour toutes les personnes victimes de torture ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Dans le monde entier, sans distinction idéologique, ethnique ou religieuse.

Nos moyens d'actions

L'ACAT-France intervient

- Envoi de lettres d'interventions
- Plaidoyer auprès des institutions et gouvernements
- Mobilisation de l'opinion publique
- Promotion d'une justice internationale adaptée

L'ACAT-France agit

- Sensibilisation des Eglises et des jeunes en milieu scolaire
- Participation à des réseaux de vigilance
- Education aux droits de l'Homme
- Correspondance avec des condamnés à mort
- Soutien aux détenus maltraités
- Accompagnement des demandeurs d'asile

L'ACAT-France prie

- La prière au cœur de l'action

Toute notre actualité sur www.acatfrance.fr

LES PARTENAIRES TRADITIONNELS DU « DIE-IN » PARISIEN DU 2 JUILLET

- Coalition Mondiale contre la peine de mort
- Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal
- Death Penalty Focus
- Ensemble contre la peine de mort
- FIACAT
- FIDH
- LDH
- Lutte pour la Justice
- Poster for Tomorrow
- RAIDH



« Die-In » - 2 juillet 2012 – Place de la Concorde
© Gilles Forhan – Action des chrétiens pour l’abolition de la torture (ACAT-France)

CONTACT

BERNADETTE FORHAN – PEINE DE MORT – bernadette.forhan@orange.fr – 01.48.43.57.35